

Vérifier au prononcé

**Cinquante-neuvième session ordinaire
de l'Assemblée générale
des Nations Unies**

Quatrième Commission

Point 78 : Questions relatives à l'information.

**Intervention prononcée par:
M. Youssouf Koné**

New York, le

Monsieur le Président,

Puisque j'interviens pour la première fois, je voudrais me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser ainsi qu'aux autres membres du bureau les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali. A ces félicitations s'ajoute notre disponibilité à coopérer pleinement au succès de votre haute et exaltante mission.

Monsieur le Président,

L'organisation des Nations Unies constitue une communauté disparate de pays, de nations, de peuples, de cultures, de civilisations, de langues et de croyances. Le socle majeur de l'union et de la cohésion d'une telle diversité demeure la communication. En effet, aussi bien dans les relations ordinaires que celles entre les Etats, la communication permet l'échange culturel et civilisationnel, la circulation des valeurs cardinales et l'intégration entre les peuples du monde.

L'information est d'autant importante qu'elle permet de connaître les activités de l'organisation, ses mutations profondes et le suivi des pertinentes recommandations de nos délibérations. Le Rapport A/59/221 du Secrétaire général qui répond à la résolution 58/101B de l'Assemblée générale sur les activités du Département de l'information, en est une parfaite illustration. Je voudrais me féliciter des actions engagées par ce Département en vue de son réaménagement et de sa modernisation.

Monsieur le Président,

Les moyens de communications ont de nos jours connu un essor sans précédent. L'information est à la portée de chaque citoyen du monde. Compte tenu du caractère très large des questions relatives à l'information, je focaliserai mon intervention sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les NTIC. Ces instruments consacrent la sophistication des moyens de communication et la banalisation de l'information en transformant le monde en un village planétaire. Cependant, les NTIC ont contribué à élargir l'écart entre pays riches et pauvres.

Monsieur le Président,

La République du Mali qui a présidé la Commission préparatoire de la première phase du Sommet Mondial de la société de l'Information continue de poursuivre ses efforts dans la vulgarisation des NTIC.

En effet, malgré les difficultés liées à son enclavement et sa continentalité qui expliquent largement son statut de pays en développement, mon pays, le Mali a décidé d'entrer de plein pied dans la société de l'information en transformant les NTIC en un levier efficace de développement économique, socio-culturel et de lutte contre la pauvreté.

Convaincu de l'importance des outils modernes d'informations, le Président de la République du Mali dans la "Feuille de route" adressée au Gouvernement instruit de place les NTIC au centre des politiques de développement, notamment dans les secteurs comme la santé, l'éducation, le commerce, les filières agropastorales, la préservation du patrimoine culturel, l'administration et la gestion décentralisée.

En vue de rendre facilement accessibles les NTIC au plus grand nombre de maliens, des projets importants ont été initiés par le Gouvernement comme, entre autres :

- le programme de désenclavement numérique du Mali qui consiste à connecter les 701 communes des 8 régions du pays et le District de Bamako ;
- dans le domaine de l'éducation, la téléenseignement, la téléformation, la télérecyclage, l'internet ou la bibliothèque mondiale, le réseau Intrarique Francophone, l'Université Virtuelle Africaine (UVA) ;
- dans le secteur de la santé, la télémédecine a fait des projets significatifs ;
- dans le domaine du développement rural, on note les télécentres communautaires, les solutions satellitaires et les solutions Boucle Locale Radio ;

- les centres multimédias communautaires permettant de relayer les informations météorologiques, hydrologiques, boursières ;
- les centres locaux d'informations mis en place par l'USAID permettent de mettre à la disposition des populations rurales les informations sous forme audio, vidéo, multimédia.

Monsieur le Président,

C'est donc dire que mon pays, le Mali vit au rythme des NTIC et entend apporter une contribution remarquable lors de la 2^e phase du Sommet mondial de la Société de l'information prévu du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis.

Cependant, si le Mali se félicite de l'essor des NTIC, nous mettons en garde contre leur usage à mauvais escient, en particulier à des fins terroristes, racistes, discriminatoires et xénophobe. Nous en appelons aux Nations Unies à faire un large usage des NTIC pour mettre à échec de tels desseins et veiller à une mondialisation de l'information.

Je vous remercie./-